

6 | L'actualité en question

UNE MISSION ÉCONOMIQUE A SÉJOURNÉ EN ALGÉRIE

Les Polonais veulent renouer avec le marché algérien

Les chefs d'entreprise polonais s'intéressent, entre autres, au secteur de la métallurgie et au traitement des déchets. Ils veulent produire en Algérie du méthanol.

Les hommes d'affaires polonais veulent investir en Algérie. C'est, du moins, ce que nous a indiqué, avant-hier, le vice-président de la Chambre polonaise de commerce, Janusz Wisniewski, en marge d'une rencontre économique organisée à la résidence de l'ambassadeur de Pologne en Algérie. Janusz Wisniewski a rappelé la visite en Algérie, il y a deux années, d'une délégation d'entreprises étatiques.

Cette fois, ce sont les sociétés privées, des petites et moyennes entreprises (PME), qui ont fait le déplacement, avec l'objectif de trouver des opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et polo-

naises. La délégation polonaise est composée de 13 entreprises activant dans les secteurs de la technologie de l'information et de la communication, la plasturgie, la quincaillerie et la métallurgie, l'industrie mécanique, l'industrie de l'aéronautique, l'industrie chimique et cosmétique et la sous-traitance automobile.

Janusz Wisniewski nous a précisé que la Chambre polonaise de commerce représente surtout les PME-PMI qui génèrent plus de 75% du produit intérieur (PIB) de la Pologne. Les chefs d'entreprise polonais s'intéressent, entre autres, au secteur de la métallurgie et au traitement des déchets. Ils veulent produire en Algérie du méthanol — la Pologne consomme 500 000 tonnes

de méthanol par an. Ils souhaitent, également, investir dans la production de l'acide phosphorique. Les Polonais proposent, aussi, leur expertise dans le domaine de la recherche géophysique et dans la fabrication de tubes sans soudure pour l'industrie pétrolière. Les opérateurs polonais sont disposés à investir dans le cadre d'un investissement direct étranger ou en partenariat. Les hommes d'affaires polonais affirment avoir constaté qu'il n'est pas facile "de faire des affaires en Algérie". Le vice-président de la Chambre polonaise de commerce fonde beaucoup d'espoir sur le conseil d'affaires, que les opérateurs polonais souhaitent créer avec la Chambre algérienne de com-

merce et d'industrie (Caci), pour lever les contraintes et impulser des partenariats entre les entreprises algériennes et polonaises. Le vice-président de la Chambre polonaise de commerce a évoqué la signature d'une convention avec la Caci. Janusz Wisniewski plaide pour l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre Alger et Varsovie. Il a évoqué, aussi, la nécessité de trouver des solutions aux formalités de visa pour les opérateurs économiques. Un responsable de la délégation de l'Union européenne a estimé que le climat des affaires en Algérie "est très compliqué", en se référant au classement du Doing Business de la Banque mondiale. Il cite, entre autres, la règle 51/49 régissant l'in-

vestissement direct étranger (IDE) en Algérie. Selon lui, le stock d'IDE est estimé à 26 milliards de dollars. "C'est très peu", a-t-il relevé. Pour le vice-président de la Chambre polonaise de commerce, il est évident que la règle 51/49 n'est pas de nature à "encourager l'investissement étranger en Algérie". Mais, estime-t-il, "le diable se cache dans les détails".

Janusz Wisniewski explique que cette règle peut ne pas être un obstacle si l'investisseur polonais réalise des bénéfices intéressants.

P'àr contre, le vice-président de la Chambre polonaise de commerce insiste sur la garantie de rapatriement des dividendes.